



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Paiement des pensions

Question écrite n° 36567

Texte de la question

M Christian Baeckeroot attire l'attention de M le ministre des affaires sociales et de l'emploi sur la situation difficile de certains retraités de la région de Dunkerque du fait de la carence de la sécurité sociale. Il apparaît en effet que des personnes ayant pris leur retraite au 1er août 1987 n'ont, à ce jour, 20 janvier 1988, encore rien reçu de la sécurité sociale, soit un délai de près de six mois. À l'heure où ces retraités doivent affronter la délicate situation psychologique créée par la cessation d'activité imposée par une retraite-couperet, les difficultés matérielles nées du manque de ressources rendent cette situation dramatique. Cependant ces mêmes personnes ont dû, depuis six mois, acquitter leurs tiers provisionnels, les impôts locaux (taxe d'habitation et impôt foncier), en puisant dans leur épargne lorsque celle-ci était disponible. En revanche, par le simple fait que la sécurité sociale ne leur ait fourni aucun justificatif de revenus, ces retraités se trouvent dans l'impossibilité d'emprunter soit à la banque, soit à la caisse d'épargne. Il lui demande donc quelles mesures immédiates il entend prendre pour remédier à cette injustice sociale criante.

Données clés

Auteur : [M. Baeckeroot Christian](#)

Circonscription : - FN

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 36567

Rubrique : Retraites: generalites

Ministère interrogé : affaires sociales et emploi

Ministère attributaire : affaires sociales et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 février 1988, page 635